



AGENDA

1-14 AVRIL

EXPOSITION « PASTELS »

Christian Sallaberry expose ses pastels et Danielle Roslagadec ses sculptures du 1^{er} au 14 avril dans les locaux de l'association Loisirs et Culture (derrière la mairie).

Vernissage le vendredi 8 avril à 18 h 30.



3 AVRIL

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS

L'Auth'Antique Automobile Club d'Ézanville (AAACE) expose ses véhicules anciens.

De 9 h 30 à 12 h 30 sur le Forum du complexe de la Prairie.



9-10 AVRIL

SALON DE L'ARTISANAT

L'association Loisirs et Culture organise son traditionnel salon de l'artisanat le samedi 9 et le dimanche 10 avril.

De 11 h à 18 h au Complexe de la Prairie.

Entrée libre.



26 AVRIL

CÉRÉMONIE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Rendez-vous au cimetière d'Ézanville à 11 h pour le dépôt de gerbes.



EZANVILLE.FR

NOUVELLE REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE !

Au printemps 2016, le site internet de la Commune change de look et bénéficie d'une mise à jour de ses fonctionnalités. Il s'agit d'améliorer son ergonomie et de faciliter l'accès aux informations. Le graphisme est modernisé et la navigation plus intuitive et plus rapide.



Depuis le début du mois, les Ézanvillois ont pu apprécier la refonte du site www.ezanville.fr. Le graphisme est plus moderne et la page d'accueil est « personnalisée » grâce à une bannière à l'effigie de la ville et de ses lieux représentatifs tels que la mairie, la Maison de l'Enfance, le stade du Pré Carré ou encore le rond-point fleuri du centre-ville.

Une facilité d'accès à l'information

L'interface est dynamisée car les six onglets thématiques (vie municipale, cadre de vie/économie, côté familles, côté jeunes, côté seniors, santé/solidarité) ne se présentent plus sous la forme d'un menu déroulant mais affichent, quand ils sont survolés avec la souris, l'ensemble de leur arborescence. La globalité des sous-menus est donc visible, ce qui permet de cibler facilement les informations recherchées, d'y accéder rapidement et enfin, de naviguer entre les différents contenus proposés.

Lorsque vous consultez une page, la colonne

de droite vous propose d'accéder directement à toutes les autres pages de la même rubrique. Les recherches les plus courantes (menus des cantines, contacter les services municipaux, espace familles, annuaire des commerçants, formulaires à télécharger...) sont accessibles directement en page d'accueil depuis l'accès rapide, sous forme de pictogrammes.

Une carte interactive a également été intégrée au site afin de localiser facilement les écoles, les parcs, les structures municipales, les bâtiments publics et les équipements sportifs.

Adapté à tous les appareils

Par ailleurs, avec l'augmentation du nombre d'appareils connectés, le site s'adapte désormais aux Smartphones et aux tablettes. La navigation peut donc s'effectuer aussi facilement que depuis un ordinateur sans altérer la mise en page de l'interface et la rapidité de chargement des pages internet.

Enfin, la sécurité du site a été renforcée afin de prévenir tout piratage informatique.

UNE APPLICATION MOBILE À VENIR !

Une application mobile « Ville d'Ézanville » reliée au site internet sera prochainement disponible. Dès son téléchargement via votre Smartphone, vous pourrez retrouver toutes les informations pratiques concernant votre ville !



ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

Il y a plusieurs années déjà, une association culturelle avait entrepris de transformer à Ézanville un hangar en lieu de culte. Ce genre d'établissement recevant du public nécessite évidemment une autorisation des services de l'urbanisme de la Ville et, pour assurer la sécurité des fidèles, une autorisation de la commission de sécurité composée de représentants de la Ville et des services départementaux de sécurité. Sans se lancer dans les détails, je peux dire qu'aucune de ces conditions n'a été remplie et qu'en conséquence, la municipalité a dû déposer une plainte pour non-respect des réglementations. Nous n'avons pas demandé la fermeture ni la démolition, mais le respect des demandes qui avaient été faites par l'association, soit l'aménagement des bureaux de cette association. Le tribunal a rendu son verdict, l'établissement ne peut plus recevoir du public, le nombre de personnes présentes en même temps dans le local ne peut pas excéder 9 personnes. Un certain nombre d'aménagements qui avaient été construits à l'extérieur sans permis doivent également être démolis sous astreinte de 300 euros par jour de retard.

Concernant l'afflux de nouveaux clients à La Poste d'Ézanville, des aménagements d'horaires ont été convenus avec la Croix Rouge. Seuls les mardis et vendredis de 9 h à 11 h sont réservés à ces demandeurs d'ouverture de livret.

L'ODER (L'Opération d'Entraide Régionale) organise à Montmorency les 5, 7 et 8 mai, une énorme brocante d'entraide. De plus en plus de communes participent à cet élan de solidarité. Moi-même, au nom d'Ézanville, vais participer au volant d'un camion de ramassage de dons. Nous serons donc à la disposition des Ézanvillois qui souhaitent offrir des objets dont ils n'ont plus l'usage. Je les encourage à contacter le 0139 64 52 46 à partir du 11 avril de façon à ce que je commence ma tournée par Ézanville le dimanche 1^{er} mai.

Enfin, je constate de mois en mois que mon opposition, surtout celle de gauche, devient de plus en plus persiflante à l'égard de notre gestion et de moi-même. Je comprends qu'en ce moment ils soient très énervés. Non pas par nous mais par leurs propres amis. Ils se défoulent sur nous pour oublier mais je dois tout de même prévenir qu'il y a des limites entre la critique et la diffamation. M'accuser de faire des travaux pour des « amis » aux frais de la municipalité est une diffamation à partir du moment où cela est faux. Il eût été intelligent de vérifier avant d'écrire. Il ne faudra donc pas se plaindre des conséquences.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési // Léonor Censier-Marty
Conception-réalisation // RDVA // 0134 12 99 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



TAP

LE PLEIN D'ACTIVITÉS
APRÈS L'ÉCOLE

Cela fait maintenant un an et demi que la Ville a appliqué la réforme des rythmes scolaires avec la mise en place des Temps d'Accueils Périscolaires (TAP). L'occasion de faire un bilan de ce dispositif qui accueille aujourd'hui plus de 80 % des élèves ézanvillois.

LES TAP, C'EST QUOI ?

Les TAP sont des temps d'activités et d'animation mis en œuvre durant le temps scolaire. Ils doivent permettre d'alléger le rythme scolaire des enfants en introduisant une 9^e demi-journée d'enseignement tout en respectant le format des 24 heures d'enseignement hebdomadaire. Cette 9^e demi-journée inscrite dans le même format d'enseignement implique 3 heures hebdomadaires qui permettent l'application des TAP.

LE DISPOSITIF ÉZANVILLOIS

La ville, suite à une large concertation et des réunions de travail durant l'année scolaire 2013/2014, a opté pour un format horaire de 2 fois 1h30 auprès des trois écoles élémentaires Les Bourguignons, Albert Camus, Pierre et Marie Curie: le mardi, de 15 h à 16 h 30 et le vendredi, de 15 h à 16 h 30

Pour le groupe scolaire Paul Fort, le dispositif qui s'applique le lundi et le jeudi de 15 h à 16 h 30.

Les écoles maternelles, Le Village et Les Bourguignons proposent une Garderie Espace Loisirs (GEL) de 16 h à 16 h 30. L'encadrement est effectué par les équipes ATSEM, Agents de Service et d'Entretien.

DES ACTIVITÉS RICHES ET VARIÉES

Les activités présentées auprès des enfants sont développées par chaque animateur et intervenant porteur de son projet, en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ces activités mêlent sports, culture, citoyenneté, prévention, savoir. La mise en pratique auprès des enfants est de l'ordre de l'initiation et de la découverte. Les groupes sont modulés en fonction du niveau scolaire et de l'âge des enfants ainsi que de leurs choix d'activités.

- Jardinage et écocitoyenneté,
- tennis,
- jeux de société,
- sports collectifs,
- initiation batterie et piano,
- création de Bandes Dessinées,
- perles,
- initiation Zumba,
- initiation Poney,
- initiation à la musique,
- jeux Collectifs...

UN TAUX DE PARTICIPATION
IMPORTANT

La fréquentation moyenne des TAP sur l'année scolaire 2014/2015 était la suivante:

- **École Curie**: sur 151 enfants inscrits à l'école, 82 % participent aux TAP;
- **École Camus**: sur 128 enfants inscrits à l'école, 75 % participent aux TAP;
- **École Bourg**: sur 163 enfants inscrits à l'école, 80 % participent aux TAP.

Quant à l'école de Paul Fort, pour l'année en cours il y a 70 inscrits pour 130 enfants en maternelle, soit 54 % et 100 inscrits pour 195 enfants, soit 52 % en élémentaire.

FRANCK LEGRIX: RESPONSABLE ENFANCE

Comment s'est organisée la mise en place des TAP ?

Cela n'a pas été simple car la mise en application rapide de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013 nous a contraints à agir dans l'urgence. Afin d'adapter au mieux cette réforme à notre ville, nous avons questionné tous les parents d'élèves sur leurs attentes et leurs préférences. Nous avons élaboré plusieurs scénarios et retenu les meilleurs.

Quels étaient les enjeux pour la municipalité ?

Le premier enjeu pour la municipalité était de proposer aux 1 000 enfants de la ville des activités diversifiées autour des thématiques de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la découverte, le tout avec un coût maîtrisé. Outre la variété, c'est sur la qualité des activités que la Ville a parié. Des animateurs spécialisés sur divers domaines d'activité ont été recrutés, et des programmes de formation mis en place. Nous avons fait appel aux savoirs associatifs locaux dans le sport, la culture, la citoyenneté. Il a également fallu trouver des locaux. Par exemple à l'école des Bourguignons où le taux de participation aux TAP est de 80 % nous avons mis en place avec l'équipe éducative un planning d'utilisation des salles de classe pour les ateliers.

Enfin, le dernier enjeu, et pas des moindres, était la participation financière des familles. Après avoir pratiqué la gratuité de septembre à décembre 2014, la Ville a fait le choix de demander une participation aux familles de 6 euros par mois, permettant un financement complémentaire. À savoir que le mois de septembre n'est pas facturé car la Ville laisse un temps d'adaptation pour l'organisation familiale en début d'année scolaire.

Quelles sont les évolutions du dispositif ?

Depuis la rentrée 2015, le groupe scolaire Paul Fort propose des TAP le lundi et le jeudi de 15 h à 16 h 30. De nouveaux ateliers ont également été mis en place tels que de la Zumba, de la danse orientale, de la danse africaine et du chant en anglais et la découverte du corps humain animée par une ostéopathe. Pour l'année 2016-2017, les TAP seront maintenus.



L'avis des enfants

NATHAN. LUCAS. NOLAN. ANAÏS & MORGANE

« J'adore, on s'instruit en s'amusant ! »

« Ce sont des petits moments à nous, tous ensemble pour s'amuser et se détendre. »

« On a découvert la danse africaine, l'origami, les chants en anglais, ça apporte de la culture, du partage, des moments pour jouer, se détendre, s'exprimer plus librement et autrement, se relaxer, ça fait des expériences ! »

« On peut faire des choses que l'on n'a pas forcément le temps de faire en famille. »

« Cela permet de ne pas être seul chez soi en rentrant de l'école, là on est entre amis. »



LA PAROLE À UN INTERVENANT

Éric Antoban : prof de danse africaine et de chants en anglais

Expliquez-nous votre participation en tant qu'intervenant au sein des TAP ?

Je suis professeur de danse africaine, modern-jazz et contemporaine. Je fais partie de l'association APAE (Préparons l'Avenir de nos Enfants) et chants sans frontières à Saint-Brice. Je travaille avec des enfants depuis 6 ans.

J'ai été approché par le pôle socio-éducatif de la Ville d'Ézanville qui cherchait à créer un atelier danse africaine pour les TAP par le biais d'une association locale.

Comme je suis anglophone et que l'adjointe au Maire souhaitait également créer un atelier de langue vivante en anglais, nous avons décidé de combiner la danse et l'anglais dans un même atelier.

Comment s'organise votre atelier ?

J'interviens 2 fois par semaine sur l'école des Bourguignons. Mon atelier dure environ 1h30. Nous commençons la séance par un peu de tam-tam et des chants africains. Puis nous poursuivons par des échauffements avant de commencer la danse africaine à un rythme doux. Enfin, nous terminons par des chants en anglais.

Quels comportements ont les enfants lors de cet atelier ?

Ils sont très enthousiastes et motivés. Ils ont choisi cet atelier et sont contents d'être là. Je n'ai quasiment pas de discipline à faire. Ils s'amuse et préparent avec sérieux le spectacle de fin d'année.



EN CHIFFRES

Les temps d'accueils périscolaires à Ézanville, c'est :



3H D'ACTIVITÉS
chaque semaine,
réparties sur 2 après-midi

80 %
de participation 



**53 ANIMATEURS,
4 ATSEM et 3 AGENTS
DE SERVICE**

pour encadrer
les activités

41 ACTIVITÉS
différentes en moyenne
sur chaque période



54 EUROS PAR AN
de participation
pour les familles (6 € /mois,
septembre offert)



ACTION SOCIALE

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL EN QUESTIONS

Pour qui? Pour quoi? Combien? Quelle durée? On vous explique toutes les subtilités de cette réserve d'argent disponible, sous certaines conditions.



C'est quoi?

Le microcrédit personnel permet aux personnes exclues des crédits de banque, de faire face à un besoin ponctuel lié à l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la formation, à la santé...

- Travailleurs en situation précaire
- Personne en situation de handicap...

Pour faire quoi?

Ce prêt permet de financer des dépenses liées :

- À l'emploi et la mobilité : permis de conduire, achat ou réparation d'un véhicule, matériel informatique nécessaire à une activité, financer une formation...
- Le logement : déménagement, équipement ménager, petits travaux,
- La santé : soins dentaires, prothèses dentaires (pour la partie non prise en charge par la Sécurité Sociale), achat de matériel.

Combien?

- 3 000 € maximum,
- Taux d'intérêt de 4 %,
- Durée de remboursement inférieure à 36 mois,
- Pas de frais de dossier.

QUI CONTACTER ?

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, adressez-vous au CCAS au 01 39 35 44 97.



Pour qui?

- Bénéficiaires des minima sociaux,
- Demandeur d'emploi,
- Apprentis,



EXEMPLES DE MICRO-CRÉDIT

| MONTANT | DURÉE | MENSUALITÉS | COÛT DU PRÊT |
|---------|-------|-------------|--------------|
| 500 € | 1 AN | 42,57 € | 10,90 € |
| 1 000 € | 2 ANS | 43,42 € | 42,20 € |
| 2 000 € | 3 ANS | 59,05 € | 123,73 € |
| 3 000 € | 3 ANS | 88,57 € | 335,18 € |

RETOUR SUR...

19 mars

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie



23 mars

Carnaval de l'école des Bourguignons



27 mars

Chasse aux œufs au parc de la Fresnaye



EN BREF ...

Pont de l'Ascension

Sur décision de l'Education nationale, il n'y aura pas classe le vendredi 6 mai 2016 dans le cadre du pont de l'Ascension. Les services de la restauration, les accueils périscolaires et les accueils de loisirs seront également fermés.

Passez votre BAFA !

L'IFAC du Val d'Oise propose aux Ézanvillois une formation générale au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en externat du dimanche 24 avril au dimanche 1^{er} mai 2016 de 9h à 18h (8 jours / week-end inclus) à Ézanville pour 380 € hors restauration.

Renseignements et inscriptions : Eva BLANDEAU

IFAC Val d'Oise 12, Bd Maurice Berteaux 95130 FRANCONVILLE

Téléphone : 01 34 44 21 90. Inscriptions en ligne sur : www.bafa-bafd.net

Forum pour l'Emploi et la Création d'entreprises

La communauté d'agglomération Plaine Vallée (ex-CCOPF) organise un forum pour l'emploi et la création qui se déroulera le jeudi 19 mai 2016 à l'hippodrome d'Enghien de 9h à 18h.

Cette manifestation réunissant 70 entreprises et près de 2000 visiteurs permet à une centaine de personnes d'accéder à un emploi et à des porteurs de projets d'être conseillés et accompagnés.

Pour plus d'informations et participer au forum : 01 34 05 18 00

L'ODER95 : l'envie de donner, le plaisir de chiner

Depuis plus de 50 ans, l'ODER (Opération D'entraide Régionale) organise une grande brocante solidaire à Montmorency (Val d'Oise).

Cette année la Ville d'Ézanville participe activement à cette opération. C'est donc le moment de faire le vide dans vos caves et greniers et de donner ce qui ne vous sert plus, mais qui peut servir à d'autres ! Que peut-on donner ? Antiquités, meubles, électroménager, vaisselle, vêtements, maroquinerie, livres, BD, disques, jouets, vélos, luminaires, tapis, etc. Du bouchon de cocotte-minute au piano à queue... l'ODER est preneur de tout objet encore utilisable pouvant être revendu lors de la brocante.

Pour donner, contactez l'ODER à partir du 11 avril 2016 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 39 64 52 46 ou au 01 39 64 39 87. Un grand ramassage à domicile sera effectué le dimanche 1^{er} mai 2016 sur rendez-vous pour vous débarrasser des objets qui ne vous servent plus. Ces derniers seront revendus jeudi 5, samedi 7 et dimanche 8 mai 2016. Contact : ODER 12 bis avenue Victor Hugo, BP 70056 - 95160 MONTMORENCY - Téléphone : 01 39 64 39 87 et 01 39 64 52 46 Email : info.oder95@gmail.com En savoir plus : www.oder95.com

Un médecin le week-end

SOS Médecins 95 propose des consultations médicales à Louvres le samedi de 14h à 20h et le dimanche et jours fériés de 9h à 20h, sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous se fait soit par téléphone au 01 30 40 12 12, soit par le 15 ou directement sur le site internet : sos-medecins95.com. Cabinet SOS-Médecins de Louvres, 12 rue du Bouteiller, 95380 LOUVRES.

Pôle emploi : plus de services personnalisés

Depuis le 8 février, les après-midi (13h15-17h) sont réservés aux demandeurs d'emploi qui ont rendez-vous. Les matinées restent en accès libre de 9h à 13h15 du lundi au jeudi et de 9h à 12h le vendredi. Vous pouvez contacter votre conseiller par mail à tout moment. Retrouvez son adresse sur votre espace personnel pole-emploi.fr Agence Pôle emploi de Domont, 2 rue des charbonniers. Tél. : 3949

CARNET

FÉVRIER

Naissances

Aydan Haddak,
Samuel Lubak,
Laudrinne Mabeka Mandiangu,
Promedi Musankishay.

Décès

Michel Dubourg,
Gérard Collin,

Philippe Croix,
Irène Calléjo,
Aïcha Moulali,
Lucette Boutet,
Annie Demailly.

MARS

Naissances

Héloïse Kéval,

Lenny Lemaire,
Erika Marchal,
Muhammed Oztürk,
Alice Yalap.

Décès

Guy Besnault,
Madeleine Lourdaux,
Michel Tchebinyayeff.

ACTUALITÉS

Nuit de l'eau : plus de 1 000 euros récoltés au profit de l'UNICEF !



Le samedi 12 mars, le Cercle Nautique 95 a, pour la première fois, organisé à la piscine Maurice Gigoï, la Nuit de l'eau. 40 bénévoles et 290 personnes se sont réunis de 19h à minuit pour vivre ensemble des moments forts et pratiquer des activités aquatiques riches et variées

(parcours de gymkhana aquatique, aquagym et parcours aquatique, initiation natation sportive, brevets de natation, baptêmes de plongée, démonstrations et courses de natation, relais ludiques, tournoi de water-polo, initiation jeunes nageurs, parcours SAUV'NAGE et PASS'SPORT DE L'EAU). Le « défi de l'eau » a permis aux plus courageux de nager soixante-treize kilomètres ! Cette animation en partenariat avec la Fédération Française de Natation a permis de récolter des fonds (plus de mille euros) au profit de l'UNICEF et contribuer ainsi à défendre la cause des enfants dans le monde entier. Les dons seront destinés aux écoliers togolais via le programme WASH dont le but est d'approvisionner en eau potable les écoles du Togo, de prévoir l'installation de points d'eau, de lave-mains et de contribuer à l'enseignement des bonnes pratiques de l'hygiène.

Familles, petits et grands, nageurs débutants ou experts, bénévoles des associations sportives CN 95 (natation et plongée sous-marine), Lud'eau club, TNT (Triathlon) et personnels de la piscine ont contribué à ce que cette première manifestation soit une véritable réussite. Les membres du CN95 vous invitent à prendre rendez-vous pour la prochaine Nuit de l'eau qui se déroulera en 2017 et pour laquelle vous trouverez les informations nécessaires sur le site internet du CN95 : <http://cn95natation.fr>.

Badminton : une Ézanvilloise championne de France en double dames senior

Le 7 février dernier, Delphine Delrue a remporté avec sa partenaire Léa Palermo, le titre de Championne de France Senior 2016 en double dames.

Découverte par son professeur d'EPS Jean-Michel Thon en 2005 à l'âge de 7 ans, puis formée au centre de formation de l'USEE Badminton, entraînée par Michel Taalba, Delphine Delrue participe en 2009 à ses premiers Championnats de France.

Elle remportera le titre en double dames dans toutes les catégories Jeunes. Elle évolue en Nationale 1 avec l'équipe 1 de l'USEE Badminton depuis 3 ans. Le 7 février dernier, elle a donc remporté, le titre de Championne de France Senior 2016 en double dames après avoir battu en demi-finale les têtes de série n° 1 puis en finale les têtes de série n° 2 du tournoi.

Jusqu'à là membre de l'équipe de France Jeunes, elle obtient dans la foulée sa première sélection en équipe de France Senior pour les Championnats d'Europe par équipe. Un parcours magnifique ! L'objectif pour l'USEE Badminton sera assurément d'essayer de garder Delphine à ses côtés pour l'avenir !

www.useebadminton.fr



TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

N'oubliez pas le mois prochain de lire la réponse aux deux tribunes de nos oppositions de ce mois-ci.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Il est temps de dire stop.

Non, le Débat d'Orientation Budgétaire ne donne pas lieu à un vote, contrairement à ce qu'indique le dernier Ézanville infos de mars. Stop aux approximations ou à la désinformation.

Qui a payé la démolition du mur qui s'effondrait à l'angle de la Grand Rue et de la rue de l'église ? Les ézanvillois ou le propriétaire du terrain, aussi propriétaire du Pony club ? Gare aux arrangements entre amis.

Concernant l'acquisition, à Bouygues, des trottoirs et placette en centre-ville, les ézanvillois payent plus de 27000€ alors que la rétrocession gratuite avait été votée en conseil municipal. Suite à notre recours auprès du Préfet pour un contrôle de légalité, on apprend par une communication lue en conseil municipal qu'on nous aurait fait voter une rétrocession à titre gratuit alors que la réglementation ne le permettait déjà plus. De qui se moque t-on ? Stop aux incompétences.

Quel est l'intérêt pour les ézanvillois que la majorité municipale ait accepté l'extension des activités de la REP pour le traitement de terres polluées par des produits dangereux ? A t-on pris en compte les conséquences (pollution, risques sanitaires, circulation accrue, ...) ? Stop aux questions sans réponse.

Et enfin, stop aux stigmatisations. La Poste n'appartient pas qu'aux ézanvillois. Les migrants ayant pour la plupart fui la guerre ont le droit de bénéficier de ce service public. Excuser la soi-disant gêne occasionnée, s'offusquer de ne pas avoir été averti par le Préfet, tous ces propos sont inadmissibles. Depuis quand faudrait-il l'autorisation du Maire pour ouvrir un compte à La Banque Postale ? De quel droit se permet-il de donner un avis sur l'utilisation de l'allocation allouée ? Un tel discours de division et de stigmatisation est honteux et peut rappeler les pires périodes de notre histoire.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Au mois de janvier nous avons le plaisir de découvrir le projet de réaménagement du Val d'Ézanville. Nous avons aussitôt réagi par rapport à l'éventuelle création de salles de cinéma et nous n'avons eu aucun retour ni aucune précision du maire sur notre inquiétude.

Ce projet depuis le 01 janvier 2016 est dorénavant piloté par la communauté d'agglomération Plaine-Vallée ce qui rentre totalement dans ses compétences. Beaucoup d'ézanvillois ont pu lire dernièrement dans la presse le lancement de ce projet avec un calendrier beaucoup plus précis.

Le maire nous annonçait une première tranche de 61032 m2 et une seconde de 13333 m2 soit 7 hectares et nous découvrons désormais que 74000 m2 seront dédiés au centre commercial que la future zone occupera 19 hectares, soit 12 hectares de plus. Ceux-ci vont-ils être dédiés aux hôtels, cinémas ? Nous pouvons tout imaginer !

Tous les parkings seront-ils souterrains ou également aériens et nous apprenons qu'un nouvel accès depuis la RD301 va être créée, ce qui est une excellente nouvelle. Connaissant déjà l'encombrement de la route de Domont. Ce nouvel accès permettra-t-il les entrées et les sorties ?

Beaucoup d'interrogations ! Ne serait-il pas judicieux que la majorité se donne la peine d'organiser une réunion d'information afin de présenter le projet et de répondre aux questions que pourraient se poser les Ézanvillois.

Nous ne sommes pas comme pourrait le penser le maire opposé à ce projet, bien au contraire, d'autant que la création d'emplois est nécessaire à Ézanville et les 250 annoncés seront les bienvenues mais nous demandons un peu plus de transparence et de concertation.

Ézanville notre ville